L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

VENTES A LIBRAIRIE DE CE JOURNAL

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Tuyras, au deuxième étage du magasin [illegible] rue de Bons, coin Bienville et Vieille [illegible] porter, bière, liqueurs, bouteilles sonnant [illegible]

[illegible] Tapissé, dans salle d'encan, No 12 rue de [illegible] nouvelles.

[illegible] M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue [illegible] Vente régulière de meubles.

[illegible] Chisom, au No 30 de la rue de Chartres, [illegible] de meubles.

[illegible] Hoffman, Bouthé & Co., à leur salle d'encan [illegible] de Chartres, Image 221 de savons et image [illegible]

[illegible] Chaffraye & Co., à leur salle d'encan, aux [illegible] et 51 de la rue de la Douane, 400 lots [illegible] tissus variés et de marchandises de [illegible]

ATTENTION :

[illegible] 4160—Voir l'annonce de D. E. Mor[illegible] Chantelar.

[illegible] Arrivant du steamer Wade[illegible] Voir l'annonce d'encan de D. E. Mor[illegible]

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Deverges.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi :

OPÉRA. — Rigoletto.

ALHAMBRA. — Troupe d'Opéra Comique du Mme Oates.

ST CHARLES. — Othello.

Le Budget de 1872.

Le Conseil de ville a adopté le projet du budget pour 1872 avec divers amendements. On a supprimé le chapitre intitulé Bons d'amélioration, mais nous la dépense qui se retrouve sous une autre forme.

Le total des dépenses et du passif s'élève à $3,108,210, celui des recettes à $2,791,000, y compris $500,000 pour la taxe d'urgence, ce qui laisse un déficit de $317,210. Mais les recettes sont calculées sur une taxe de un et trois quarts applicables aux dépenses municipales proprement dites. Si nous ajoutons 3/4 pour la police et 1/8 pour le pare, nous arrons le total de 2 5/8 de taxes de ville pour année 1872.

On verra, par le résumé comparatif suivant, que les augmentations adoptées au lieu d'opérer des réductions sur les dépenses ont, au contraire, augmentées :

DÉPENSES MUNICIPALES.	PROJET.	RÉPONSE ADOPTÉ.
[illegible] et dépenses	$690,000	708,000
[illegible] et dépenses	82,500	82,500
[illegible]	7,000	7,000
[illegible]	304,000	304,000
Water works	70,300	100,900
[illegible]	360,000	365,000
[illegible]	160,000	160,000
[illegible]	36,000	36,000
[illegible], places	35,020	32,000
[illegible] réparations	57,500	73,500
[illegible] de la justice	65,740	85,000
[illegible] police, y compris $50,000 pour honoraires d'avocats et greffiers	337,450	346,750
[illegible] de bureau	22,500	24,300
[illegible] frais administratifs	219,150	229,550
[illegible] soit par comptes courants	35,000	40,000
[illegible]	10,000	280,700
[illegible]	50,000	50,000
[illegible]	2,000	2,000
[illegible] payables	1,450	2,500
[illegible] taxes à la compagnie du Canal, etc.		350,000
Total	$3,108,210	3,747,210

Le résultat du budget sur le projet [illegible] 500. Les différences de chiffres qui [illegible] entre le projet et le budget adopté proviennent l'un mise avec la seule le premier travail avait été fait [illegible] que le pays de disposition des administrateurs à faire des économies.

Nous retrouvons la même incurie dans l'établissement du passif qui n'a pas été soigné, apparemment, depuis quinze jours. Le passif de 1872 a été évalué à $2,126,523, au lieu de 1872 à $3,214,171, ce qui représente une différence de $1,077,648. Comment avoir confiance dans la véracité d'un administrateur qui reconnaît lui-même commis de pareilles erreurs? Qui dira que les chiffres présentés en dernier lieu sont les véritables.

Cet inadvertance de reproduire le tableau [illegible] du passif d'après le projet primitif et d'après le budget adopté.

Passif d'après le Projet.

Payable sur les revenus courants :

[illegible] Water Works, intérêt	200,000
[illegible] de 1868 à 7 [illegible], intérêt	196,675
[illegible] de 1870 à 7 [illegible], intérêt	210,000
[illegible] de l'Aigle Pauly do	9,420
[illegible] à l'Ecole McDonogh, intérêt	9,420
[illegible] de Jefferson City, intérêt	28,000
[illegible] des quais, amortissement et intérêt	130,000
[illegible] Chemin Pontchartrain	2,700
[illegible] sur taxes spéciales : [illegible] consolidé, amort. et intérêt	640,000
[illegible] des chemins de fer, intérêt	209,340
[illegible] d'un million, amortis. semi-annuel et intérêt	285,000
[illegible] sur les rues, intérêt	110,000
[illegible] de 1870 à 10 ans, amort. et intérêt	300,000
Total	$2,136,523

Passif d'après le Budget adopté.

[illegible] taxes payées en trop, recevables pour taxes | 1,152,083
[illegible] de la Nlle-Orléans, avances | 300,000
[illegible] | 244,000
[illegible] du Fair Grounds | 120,000
[illegible] à embellissables avec intérêts | 160,000
[illegible] des Water Works, avec intérêt | 69,670
[illegible] de 1870, intérêt | 199,075
[illegible] de 1870, do | 310,000
[illegible] Fair Grounds | 100,000
[illegible] de l'Ecole McDonogh | 6,540
[illegible] Jefferson City | 26,000
[illegible] des quais, amort. et intérêt | 173,000
[illegible] Pontchartrain | 2,800
[illegible] Water Works | 200,000
[illegible] Aigle des Four Noirs | 9,420

[illegible] pour les fins d'amortissement et d'assessment pour les [illegible] des machines de drainage [illegible] recouvrement de la Terre [illegible] | 630,000
[illegible] des chemins de fer | 239,000
[illegible] d'un million | 285,000
[illegible] sur les rues | 110,000
[illegible] de 1870 à 10 ans, amort. et intérêt | 400,000
Total | $3,314,171

Nous avions cru d'abord que M. Shaw avait renoncé à l'émission proposée de $1 millions et demi de bons pour subventionner les entrepreneurs de pavage et de drainage, puisqu'il avait fait disparaître le chapitre intitulé dans le projet : "Bons d'Amélioration," mais il a gardé le fond en dissimulant cette dépense insensible à la porté dans les dépenses ordinaires $500,000 à donner à la compagnie du Canal, ne qui, avec $304,000 pour dépenses de drainage, fait $804,000, et il ajoute au passif un léger item de $146,000 pour intérêt des bons dont l'émission est proposée, a [illegible] dépôt en lieu, ce qui représente un capital de $1,826,000, qui, ajouté aux $3,000,000 ci-dessus, forme avec le dit intérêt la somme présumée de $5,826,000.

Mais d'un autre côté, M. Shaw augmente de $1,000 la somme à payer pour l'amortissement et l'intérêt de l'emprunt de 1871 sans mentionner que rien n'explique. Puis il porte à son premier exposé divers items omis, entr'autres celui de $120,000 pour les commissaires du Fair, qui ne devraient figurer dans le passif, pour un compte spécial est tenu pour la taxe Fair.

Bref, nous en voyons assez pour déclarer qu'il nous paraît nécessaire qu'un comité composé d'hommes compétents entreprenne l'examen de la situation à l'Hôtel-de-Ville, comme cela s'est fait à New York. Un journal a fait dire que l'administration actuelle n'avait pas augmenté la dette de la ville, et nous voyons figurer dans le passif de 1873, sept à huit cent mille piastres d'intérêt pour les emprunts contractés par cette même administration. Il semble que le Conseil actuel ait pris à tâche de ruiner la ville et de la mettre en banqueroute dans le plus court espace de temps possible. Que les citoyens avisent!

☞ Grand assortiment de gants de peau [illegible] Guéblé & Nippert, depuis 75 cts jusqu'à $1 la paire.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre. A points de chaînette [illegible] se vend au No 103, de la rue du Canal.

☞ Pour que la tête soit de saison, il faut que les pieds soient à l'aise. Les matelassés employés au No 65 Ste-Anne, dans la fabrication des chaussures, ne laissent rien à désirer sous ce rapport.

Mort du Lieutenant-Gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, Oscar James Dunn, est mort hier matin à six heures, après une très courte maladie. Sa mort inopinée a causé, naturellement, une grande émotion dans le parti radical auquel il appartenait et parmi la population de couleur qui le regardait comme le champion de son droits. Son enterrement doit avoir lieu, aujourd'hui, à deux heures, et il attirera, sans aucun doute, un grand concours de monde.

Devant cette foudre qui va se former, nous sommes heureux de n'avoir à faire taire, pour parler du défunt, ni haine, ni ressentiment. Nous avons combattu M. Dunn comme homme politique et nous croyons que s'il eût eu autant de fermeté que de bon vouloir, il eût pu empêcher beaucoup de mal et mettre un frein aux abus et aux fraudes qui ont signalé la législation des trois dernières années. Néanmoins, nous n'hésitons pas à reconnaître que M. Dunn valait mieux que la plupart des hommes qui ont été à la tête du parti radical. Sans avoir la haute valeur intellectuelle que les organes de son parti ne manquent pas de lui prêter, il avait une certaine intelligence et du bon sens. Il a déployé du savoir-faire et du tact dans ses fonctions de président du Sénat, mais il n'avait ni la profondeur ni la sagacité voulues pour constituer un chef de parti et il est de notoriété publique que les lettres signées de son nom étaient l'œuvre d'un autre.

La race noire perd en M. Dunn un de ses meilleurs représentants et elle le remplacera difficilement. Il s'était défendu de vouloir constituer un parti noir en Louisiane, mais il désirait évidemment l'avancement de sa race, et il savait se garder des impatiences qui auraient pu compromettre cette cause.

La division survenue dans le parti radical avait amené M. Dunn à se faire l'avocat des réformes. Bien que cette bonne pensée lui fut venue un peu tard, nous aimons à croire qu'il était sincère et qu'effrayé des résultats produits par la législation des trois dernières années, il eût employé, s'il eût vécu, son influence à la réforme des abus.

Une notice communiquée au *National Republican* dit que M. Dunn, après avoir été esclave étant enfant, avait exercé la profession du plâtrier de 20 à 30 ans, puis qu'il avait appris la musique et la guitare et qu'il avait ensuite vécu en donnant des leçons de cet art. A une certaine époque de sa vie, il ouvrit un bureau de placement, mais il revint aux leçons de musique.

Après l'emancipation et pendant l'occupation militaire de la ville, il prit une part active aux réunions politiques des radicaux, et il fut nommé par le général Sheridan membre du Conseil de Ville, fonctions qu'il remplit jusqu'au moment où il fut élu lieutenant-gouverneur en 1868. On sait qu'il était en même temps président *ex-officio* du Bureau de la police métropolitaine. Il était âgé de 46 ans. Il laisse une veuve et des enfants adoptifs.

NOMINATION PROBABLE D'UN LIEUTENANT GOUVERNEUR. — Nous lisons dans le *National Republican* :

Naguère, sur l'opinion du son avocat, M. U. J. Semmes, mais au mépris de la loi, le gouverneur Warmoth en est arrivé au point de nommer A. B. McDonald, de la paroisse Claiborne, lieutenant-gouverneur de la Louisiane. Ce monsieur n'est pas un rival qui ait à publier un homme démocrate, mais un homme de très-peu partie de la manière du [illegible] Warmoth, et qu'on a vu un parti sur personnel de gouvernement, sans principes politiques fixes. M. McDonald était le candidat anti-Warmoth pour le poste de surintendant des Ecoles publiques d'Etat en 1868.

L'ILLUSTRATION. — La maison Hebert & Co. reçu le numéro du 4 novembre de *l'Illustration*.

THÉATRE DE L'OPÉRA

On pouvait croire que les artistes de l'Opéra avaient atteint, dans les *Huguenots*, aux limites extrêmes du succès. Eh! bien, ils viennent de soulever un enthousiasme encore plus grand dans le *Trouvère* Delabranche, Dumestre et Mlle Lavielli ont chanté avec une vaillance rare cette musique ardente parfois frénésie, que Verdi a écrite, dans un moment de fièvre. Après, la *Stretta* du troisième acte, fièrement enlevée par Delabranche, avec accompagnement de deux *si naturels* d'une sonnorité merveilleuse, l'enthousiasme du public n'a pas connu de bornes; et c'est au milieu des acclamations chaleureuses de l'auditoire que Delabranche a reparu sur la scène, et, le public, grâce au monde, s'est rendu au vœu du public formulé par des *bis* frénétiques. C'est un tour de force que dans l'intérêt de M. Delabranche nous aimerions à ne pas voir recommencer.

Mlle Gosthals, qui est une débutante, a reçu du public un accueil sympathique, et elle a fait preuve de talent. Elle vient de remplacer Mme Ponchet, dans le rôle difficile et lourde pour une jeune artiste d'interpréter un rôle plein d'écueils, qui réclame des qualités fort rares à trouver réunies.

Ce soir, deuxième représentation de *Rigoletto*. Dumestre interprète magistralement le rôle du Bouffon. Mme Durand chante Gilda avec un sentiment parfait, et M. Blum tient avec distinction le rôle du duc de Mantoue.

Mlle Gosthals, MM. Coulon et Périé complètent un ensemble très remarquable.

Samedi, deuxième représentation du *Trouvère*.

CONCERT SACRÉ.

Nous nous faisons un plaisir d'informer tous les dilettanti de la ville que, le mercredi 29 novembre, une excellente occasion leur sera offerte d'entendre de la musique classique, par des virtuoses. Un annonce pour ce jour-là un concert sacré, qui sera donné à la Cathédrale St Louis, avec le concours de plusieurs artistes et musiciens de l'Opéra. Nous renvoyons le lecteur au programme à la page 4 contre pour qu'il puisse juger par lui-même de l'attrait de cette soirée musicale. Le concert est donné au bénéfice d'une œuvre à laquelle s'intéressent un grand nombre de personnes du notre communauté, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a quelques semaines : l'achèvement de l'église Notre-Dame, dont le Rev. Bossas a entrepris la construction.

CONCERT AUX ODD FELLOWS. — Nous avons déjà parlé de la Foire qui se tient dans la salle des Odd Fellows, au profit de l'Asile St Vincent. Mademoiselle Thérésa Camon doit donner dimanche, dans cette salle, un concert, avec le concours d'un chœur et de plusieurs amateurs, au profit de l'Asile.

GRANDE LOTERIE AU PROFIT DE L'ASILE DE ST-VINCENT. — Une grande foire au profit de l'asile des orphelins de St-Vincent pour les jeunes garçons, doit commencer à la salle des Odd Fellows, ce soir jeudi, et continuer les jours suivants. Le but est aussi est de reconstituer et de réformer les jeunes garçons abandonnés et de leur faire apprendre un métier. Il y a maintenant 300 garçons à la charge de la Société qui, se trouvant sans avoir gêné sa ressources, fait appel à la libéralité du public en faveur de cette institution si recommandable. On trouvera dans l'annonce que nous publions plus loin la liste des prix déjà offerts. Nous pensons que d'autres dons s'ajouteront à ceux-là et que la foire obtiendra le patronage de toutes les personnes charitables.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS DE LAFLUCK. — Nous recommandons médicalement comme d'une grande efficacité dans les maladies des voies respiratoires, rhumes, enrouement, aphonie, grippe, asthme, coqueluche, bronchites et affections de poitrine. En vente chez B. Laplace, pharmacien, et dans les principales pharmacies.

☞ Les célèbres gants *dépeau*, à $1 la paire, chez Guéblé & Nippert, sont plus recherchés que jamais.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

UNE PANTHÈRE A ALGER. — M. Fuentes, sergent de police à Alger, a envoyé le rapport suivant, daté d'hier :

"M. John F. Dirgin, demeurant au coin des rues Elmire et Peter, vit dans sa cour entre 8 et 9 heures du soir, une grande panthère qui tuait et mangeait ses chiens. Il appela ses voisins, le Dr. Blanchard et M. F. Bethancour, qui déchargèrent leurs revolvers sur l'animal, mais sans effet. L'animal se retira sous la maison et y passa la nuit. Le matin à 5 heures il sortit et attaqua un gros chien qui réussit à lui échapper."

LE MESSAGE DU MAIRE. — Nous publions dans notre partie anglaise un important message du maire Flanders, sur les finances de la ville. Ce document nous est parvenu trop tard pour qu'il nous ait été possible d'en donner la traduction, ni même une analyse dans cette édition.

☞ Gantés de peau à 75 cts. la paire, chez Guéblé & Nippert.

☞ Il n'est pas difficile de trouver à se chausser, mais il est malaisé de trouver réunis la finesse, l'élégance et le bon marché. Pour cela, il faut aller au No 65 Ste-Anne.

$300,000 DE MARCHANDISES SÈCHES. — Ce chiffre n'a rien d'exagéré pour ceux qui connaissent le magasin de MM. Pepin et Turcotte rue du Canal 158 et le magasin Jackson de MM. Turcotte et Larose, au coin des rues Chartres et Ste-Anne. Pour cause de changement de nom dans la raison sociale tout ce vaste fonds de marchandises sèches doit être vendu immédiatement. Dès lors, il est certain que nombre d'articles seront sacrifiés, c'est-à-dire cédés au-dessous du prix coutant. Voyez l'annonce.

VINS, VINS. — Nous appelons l'attention des familles, des épiceries en détail et du public en général sur l'annonce de MM. Bercier et Reine, rue de la Vieille Levée No 48, qui viennent de recevoir des vins de Bordeaux, rouges et blancs, fins et ordinaires, des vins de Bourgogne et des vins d'Espagne. Nous recommandons aux connaisseurs ces vins qui portent les meilleures marques et qui sont vraiment de qualité supérieure.

☞ Voulez vous une paire de Congrès, de Bottes qui vous chaussent à la perfection? Allez au No 65 Ste-Anne.

CHRONIQUE LOCALE.

MORT DU LIEUTENANT GOUVERNEUR DUNN. — Le Lieutenant-Gouverneur Dunn est mort hier matin après 11 jours de souffrance de la rue Claiborne, à 6 heures moins cinq minutes, d'une congestion aux poumons.

Quelques heures après, le Conseil de ville s'est réuni sur l'appel du Maire Flanders qui a annoncé aux Hébertistes la mort du Lieutenant-Gouverneur Dunn et s'est prononcé quelques paroles de circonstance, où il a laissé de mettre en relief le caractère et les services publics du défunt.

M. Resnick a présenté des résolutions exprimant l'estime du Conseil pour le Lieutenant-Gouverneur Dunn, une appréciation de ses services et le regret de sa mort; ces résolutions déclarent que la sympathie du Conseil est offerte à sa famille et à ses amis et que les bureaux du gouvernement de ville seront fermés le 23 pour mettre les employés à même d'assister aux funérailles.

Oscar Dunn avait 46 ans et était né libre à la Nlle-Orléans. Le nom de son père est inconnu. Sa mère tenait des chambres garnies qui étaient généralement occupées par des acteurs et des actrices et vivait avec un maître nommé Dunn, dont Oscar prit le nom et qui était charpentier de théâtre. Après avoir été, dans son plus jeune âge, apprenti chez Wilson & Patterson, qui faisaient alors d'assez grandes affaires, Oscar finit son apprentissage et en fit son métier; mais il renonça plus tard, et, par ses rapports avec les artistes dramatiques et lyriques qui demeuraient chez sa mère, il acquit de certaines connaissances et quelque science d'élocution. Ce fut là toute son école, mais elle suffit pour lui donner cette facilité assez nette de langage, avec laquelle il se distingua tout d'abord et qui l'éleva bien vite au-dessus de tous ces hommes de sa race que les événements mettaient en évidence sur un théâtre si nouveau pour eux.

A la même école, Oscar Dunn apprit un certain savoir-vivre. Son apparition fut avec moins pour cet art une aptitude remarquable. Il exploita même avec succès qui savait. Il pratiqua plâtrage et donna des leçons de musique. Il exerça cette profession jusqu'au moment où il devint collecteur public. En sa capacité de fonctionnaire du conseil municipal et par son rang des gens libres de sa race qui avaient le moyen de donner une éducation à leurs enfants, il fut longtemps avant la guerre un des résultats fut l'élévation des gens de couleur à la citoyenneté américaine, il était regardé comme un homme bien élevé et intelligent qui se respectait lui-même, ce qui est le plus sûr moyen de se faire respecter par les autres.

La Fête aux Fair Grounds. — Ce qui y a eu de plus intéressant hier, est la visite de l'archevêque Perché, accompagné de son secrétaire et des Rév. Pères Kaes et Raquinet. Cette visite est regardée comme un bon augure pour le succès de l'exposition.

La coiffure a été gagnée par "Newsboy" appartenant à Garret Shawhan contre "Dot", appartenant à Jos. Shawhan.

Nombre d'offres ont été faites pour les courses d'aujourd'hui.

Un des plus intéressants objets de l'exposition du Fair Grounds sera un vieux drapeau confédéré qui figuré dans vingt batailles sous le général Lee et qui, avec tous ses trous, ses accrocs et ses déchirures est exposé à la table du capt. Reven de la rue St. Charles.

LES COURS. — A la Troisième Cour de district juge Emmerion, M. T. O. Dronet a annoncé la mort du Lieutenant-Gouverneur, sur notion, la Cour s'est ajournée par respect pour la mémoire du défunt.

A la Quatrième Cour, le juge Théard, et à la Cinquième Cour, juge Dubize, ont agi de même en l'absence du juge Léanmont, le même ajournement a été annoncé.

A la Sixième Cour, juge Collens, sur requête du juge Cooley, a ouvert et ajourné la cour en ordonnant simplement la remise des affaires fixées.

A la cour du juge Cooley l'ajournement a été interdit sur les minutes comme ayant été ordonné à cause de la mort du lieutenant-gouverneur Dunn et par respect pour sa mémoire.

Nous apprenons que M. Jacques Coulon, qui a eu la moitié de la figure enlevée, le maxillaire inférieur fracturé et l'oreille presqu'entièrement détachée de la tête par l'explosion des torpilles le 19 octobre dernier, est entièrement guéri par les soins du docteur Bergé. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une difformité incurable.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET L'ORDONNANCE SUR LES TAXES. — L'ASSOCIATION DES CITOYENS. — Vingt-cinq membres étaient présents à la séance de la Chambre de Commerce convoquée pour mardi pour dans le but d'examiner l'ordonnance sur les licences.

M. Hibber a fait remarquer toutes les inégalités de ce projet de taxe sur toutes les industries.

Le colonel Marshal J. Smith a parlé du message du maire relatif au budget et à un résumé du document pris dans un journal du soir. Ce document met en lumière la situation désespérée des finances de la ville. Le colonel a loué l'Association des citoyens et leur intention de faire enquête sur les affaires municipales.

Il a dit que l'intention de l'Association était de convoquer le peuple dans un grand meeting pour mercredi prochain, afin qu'il puisse exprimer ses vues et les faire connaître aux administrateurs de ville. Le maire, a-t-il dit, est un vieux navigateur dans les eaux politiques. Il a vu que l'orage se préparait, et en vieux expérimenté, il a voulu carguer les voiles. Le temps est venu, a dit le colonel, de mettre un terme à l'oppression et au pillage. Le maire et les administrateurs ont ouvert les portes de l'Hôtel-de-Ville à l'inspection de l'Association des citoyens. Si l'un de ces administrateurs est reconnu incompétent ou infidèle, il doit être éliminé. Les citoyens devraient aller en corps trouver le gouverneur et lui demander le renvoi de ceux qui sont incompétents ou peu dignes de confiance. Il espère que la Chambre de Commerce se joindra au mouvement de l'Association des citoyens.

M. Rigby a énuméré une longue liste des villes dans l'Est, le Nord et l'Ouest, avec des systèmes de taxe qui n'ont rien d'effrayant pour les hommes d'affaires. Au contraire, dans plusieurs villes la législation municipale a été faite de manière à encourager les hommes d'industrie et de commerce.

M. E. Levy demande qu'un comité de trois membres soit chargé de dresser un mémoire pour demander au Conseil de ville la réduction de la taxe, et des licences.

Un membre ayant parlé assez légèrement de l'Association des citoyens, le col. Smith lui dit qu'il ne sait pas ce dont il parle. Quant à lui, il sait que l'Association fait beaucoup plus que ce qui est publiquement connu.

Un autre membre dit d'un ton bref et tranchant que l'Association n'a ni droit ni capacité ni disposition à faire aucun bien.

Le général H. T. Hays remarque que la Chambre de Commerce est un corps séparé de l'Association des Citoyens; qu'elle n'a rien à approuver ou à condamner et qu'il est simplement de sa dignité d'endosser l'action d'un corps qui n'a pas demandé sa coopération.

La proposition de M. Levy est adoptée.

Une résolution présentée par M. Tupper pour autoriser la nomination de deux délégués au Bureau National de commerce qui doit se réunir à St Louis le 6 du mois de mai prochain, est adopté.

UN TOUR BIEN JOUÉ. — Hier, dans l'après midi, entre 3 et 4 heures, deux individus sont entrés dans la bureau de M. Bacqué, rue Carondelet, No 27. L'un prit un porte monnaie contenant 200 et allait prendre un livre de banque quand M. Bacqué s'approcha de lui et l'empêcha. Pendant que M. Bacqué appelait la police, l'autre individu lui vint en aide et lui offrit de garder le valeur pendant qu'il irait chercher un agent de police. Aussitôt que le coquin se sentit libre de la surveillance de M. Bacqué, il s'esquiva avec son camarade qui comme lui n'était qu'un escroc. Cela s'est passé à une heure de la journée où la rue Carondelet est ordinairement pleine de monde.

UNE PANTHÈRE A ALGER. — M. Fuentes, sergent de police à Alger, a envoyé le rapport suivant, daté d'hier :

"M. John F. Dirgin, demeurant au coin des rues Elmire et Peter, vit dans sa cour entre 8 et 9 heures du soir, une grande panthère qui tuait et mangeait ses chiens. Il appela ses voisins, le Dr. Blanchard et M. F. Bethancour, qui déchargèrent leurs revolvers sur l'animal, mais sans effet. L'animal se retira sous la maison et y passa la nuit. Le matin à 5 heures il sortit et attaqua un gros chien qui réussit à lui échapper."

Le matière alors rentra sous la maison. Ce matin, aide des taniques officiels, la fit enlever; les gendarmes qui actuellement la partie basse de la maison, nous assure qu'on n'en rien que les traces de la panthère. On suppose qu'elle est sortie dans le voisinage. Avant-hier soir, deux chiens ont été tués, et l'on a remarqué hier matin la manière de procéder de la panthère.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Rome, 22—Un Consistoire sera tenu vendredi pour la préconisation des évêques. Le pape fera une allocution et annoncera le départ qu'il est décidé à suivre.

Le Parlement Italien ouvrira bientôt sa session.

Madrid, 22—On croit qu'après les élections municipales Lopez et Sagasta rentreront dans le cabinet espagnol.

Londres, 22—On reçoit de tous côtés des dépêches de sinistres.

L'Egosta a fait naufrage sur la côte d'Irlande, 5 personnes se sont noyées.

Liverpool, 22—Arrivée du bateau "Les Bons Fils".

Bruxelles, 22—Débats fort animés à la Chambre, aujourd'hui, à l'occasion de la nomination de M. Decker, ex-directeur du syndicat d'école belge, comme gouverneur de la province. La nomination a été vivement attaquée par l'opposition et vivement défendue par le ministère. Le prince Lach, appuyant l'opposition, s'est porté, ce soir vers le palais du roi et a demandé brusquement le renvoi du ministère. Le gouvernement, en vue de cette démonstration, prend des mesures énergiques de répression si les mêmes scènes se renouvellent.

NOUVELLES DES ANTILLES.

Havane, 22—Tamberlie, le célèbre ténor avec une troupe d'opéra complète est arrivé ici par le dernier steamer d'Europe.

On attend la raison de Valmaseda dans quelques jours.

Port-au-Prince, 6, par la Havane 22—L'affaire du steamer Hornet est toujours dans la même situation. Les Haytiens ont renforcé les garnisons dans les forts et les troupes sont tenues prêtes à agir au premier signal.

Le président Sagas continue sa tournée et est reçu partout avec enthousiasme.

Caracas, 8, par la Havane 22.—Le général Puigas, à la tête d'une armée, est parti de Maracaibo pour le battre. Rafaël, le fils, les généraux Castro, Colina et Alcantara avec 4000 hommes marchent contre les révolutionnaires sous Herrard qui a 3000 hommes, dit-on.

Le président Guzmin Blanco réunit des troupes à Caracas pour marcher contre la ville de Bolivar. On rapporte que les révolutionnaires sous Olivia ont pris la ville de San Fernando.

Le président Baez voyage toujours dans le Nord. Il doit visiter le chargé d'affaire anglais pour réclamer 95,000 de frais dans l'affaire du steamer Telegraph.

Des tremblements de terre se sont fait sentir le 30 du mois dernier à la Dominiquée, St-Vincent, Ste-Lucie et dans d'autres îles.

Sta Thomas, 12—Le capitaine du steamer Florida, actuellement dans ce port, a demandé protection au consul américain, disant qu'il était prêt à gagner la mer, mais qu'il craignait le steamer de guerre espagnol.

Havane, 22—Les navires d'Europe continuent à subir les règlements sanitaires de 5 à 7 jours.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, par la Havane, 22—Le général Alatore, pour le gouvernement, a envoyé Chaiez pour diriger les troupes du gouvernement à Saltillo contre les troupes du gouvernement à Saltillo contre le général Querroya, le célèbre chef qui a été battu par Treviño, qui a pris Saltillo sur la ville de Mier en revenant à Matamore.

Cortina donne de nouveaux embarras à l'administration. Il est cité le patriotisme des gens libres de sa race qui avaient le moyen de donner une éducation à leurs enfants, et longtemps avant la guerre de plus un des résultats fut l'élévation des gens de couleur à la citoyenneté américaine, il était regardé comme un homme bien élevé et intelligent qui se respectait lui-même, ce qui est le plus sûr moyen de se faire respecter par les autres.

Un membre ayant parlé assez légèrement de l'Association des citoyens, le col. Smith lui dit qu'il ne sait pas ce dont il parle. Quant à lui, il sait que l'Association fait beaucoup plus que ce qui est publiquement connu.

Un autre membre dit d'un ton bref et tranchant que l'Association n'a ni droit ni capacité ni disposition à faire aucun bien.

Le général H. T. Hays remarque que la Chambre de Commerce est un corps séparé de l'Association des Citoyens; qu'elle n'a rien à approuver ou à condamner et qu'il est simplement de sa dignité d'endosser l'action d'un corps qui n'a pas demandé sa coopération.

La proposition de M. Levy est adoptée.

Une résolution présentée par M. Tupper pour autoriser la nomination de deux délégués au Bureau National de commerce qui doit se réunir à St Louis le 6 du mois de mai prochain, est adopté.

UN TOUR BIEN JOUÉ. — Hier, dans l'après midi, entre 3 et 4 heures, deux individus sont entrés dans la bureau de M. Bacqué, rue Carondelet, No 27. L'un prit un porte monnaie contenant 200 et allait prendre un livre de banque quand M. Bacqué s'approcha de lui et l'empêcha. Pendant que M. Bacqué appelait la police, l'autre individu lui vint en aide et lui offrit de garder le valeur pendant qu'il irait chercher un agent de police. Aussitôt que le coquin se sentit libre de la surveillance de M. Bacqué, il s'esquiva avec son camarade qui comme lui n'était qu'un escroc. Cela s'est passé à une heure de la journée où la rue Carondelet est ordinairement pleine de monde.

UNE PANTHÈRE A ALGER. — M. Fuentes, sergent de police à Alger, a envoyé le rapport suivant, daté d'hier :

"M. John F. Dirgin, demeurant au coin des rues Elmire et Peter, vit dans sa cour entre 8 et 9 heures du soir, une grande panthère qui tuait et mangeait ses chiens. Il appela ses voisins, le Dr. Blanchard et M. F. Bethancour, qui déchargèrent leurs revolvers sur l'animal, mais sans effet. L'animal se retira sous la maison et y passa la nuit. Le matin à 5 heures il sortit et attaqua un gros chien qui réussit à lui échapper."

BANQUE DU SUD.
Nlle-Orléans, le 10 novembre 1871.

A la requête de 30 actionnaires représentant l'intérêt, il est par ce présent avis donné aux actionnaires de la Banque du Sud, que les actionnaires ont décidé que la Banque du Sud, sera dissoute et liquidée, et que les actionnaires ont décidé que les actionnaires seront appelés à se réunir à la Banque du Sud, le 23 novembre 1871, en vue de nommer des liquidateurs et de prendre les mesures nécessaires pour la liquidation de la Banque du Sud.

Les actionnaires sont invités à se présenter à la Banque du Sud, le 23 novembre 1871, à 12 heures, pour prendre connaissance de